Réservé au service
Date de réception de la demande :

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

DEMANDE DE SUBVENTION 2012

ACTIONS EN FAVEUR DE LA CITOYENNETE EUROPEENNE

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association : ……..……..
……

Date de création de l'association : …….…….....
N° de SIRET obligatoire : …….……..

Adresse du siège social : ……..…..……..
…….……
Code postal : …… Ville : ……
Téléphone fixe : …… Portable : ……. Fax : ……..…....
Courriel : ……..…….…...
Président(e) de l'association : ……..

But de l'association : ……..……..……..……...
……..……..
……..……
…….…….....

IDENTIFICATION DU PROJET

Intitulé du projet : ……
……

Lieu de co-réalisation du projet :

Pays : ……. Région : …….…….……
Localité : …….……..……
……

Nom de la personne responsable en France du suivi du projet : ……..
……..……..……...
……
Téléphone : …… Portable : …….....
Courriel : ……...

Nouveau projet ❑ Poursuite du projet ❑ Année de démarrage de réalisation ……..

Objectifs du projet :
..…….…..
……..…
……..……
……..……
……..……
..…….…..
……..…
……..……

Calendrier de réalisation : …… Durée totale prévue du projet : ……

Animations prévues en Ille-et-Vilaine dans le cadre du projet :
……..
……
……...

En quoi le projet développe-t-il la citoyenneté européenne ?
……
……...
……
……..
……

Votre projet implique-t-il des jeunes, notamment en difficulté ?
……..
……
……...
……
……..

Votre projet intègre-t-il la notion de développement durable dans ses dimensions sociales, économiques et environnementales?
……..
……
……...
……

Suites envisagées en Ille-et-Vilaine et/ou dans les pays d'intervention :
……
……
……..……...

Quelles sont les retombées de votre projet sur le territoire communal ou intercommunal ?
……..
……
……...
……

Avez-vous travaillé avec le Relais Europe Direct de votre territoire ?
……..
……
……...

PARTENARIAT

Partenaires locaux en France (collectivité, organisme, association, comité, groupement, ONG, …) :
……
……

Nom, fonction et organisme du partenaire à l'étranger (le cas échéant):
……
……..……

De quelle façon les partenaires étrangers sont-ils impliqués ?
……..……
……..……
……..……...

Financement obtenu lors des deux dernières années par le Conseil général d'Ille-et-Vilaine :

Projet(s)	Années	Montant de la subvention
……..……	……..	…….
……..……	……..	…….

Si ces subventions ont été accordées, joindre les justificatifs.

Montant de la subvention demandée cette année au Conseil général d'Ille-et-Vilaine : …….. €

BUDGET PREVISIONNEL

Le budget doit être le plus détaillé possible et peut être accompagné d'annexe de calcul et de devis. Le total des dépenses est égal au total des recettes. Pour les recettes, précisez si les montants sont acquis (1) ou sollicités (2).

RECETTES			DEPENSES		
Sources des Recettes	**Montant en €**	**%**	**Ventilation des dépenses**	**Montant en €**	**%**
Ressources propres de l'association			**Dépenses d'investissements**		
Cotisations adhérents			Achat de matériel		
Manifestations / Ventes			Travaux		
Dons					
TOTAL fonds propres					
Financements Publics					
Conseil général	(2)		TOTAL investissements		
Conseil régional			**Dépenses de fonctionnement**		
Communes			Formation		
Ministères			Suivi de projet		
			Supports pédagogiques		
			Charges partenaire local		
			Logistique		
TOTAL fonds publics					
Financements privés					
Fondations					
ONG / Associations					
Entreprises					
TOTAL fonds privés					
Financements Locaux					
Partenaire local					
Participation des bénéficiaires					
Fonds publics					
TOTAL financements locaux			TOTAL fonctionnement		
Valorisation bénévolat			**Valorisation bénévolat**		
TOTAL RECETTES			**TOTAL DEPENSES**		

PIÈCES A JOINDRE

Le présent dossier doit être impérativement accompagné de :

- ❑ **Lettre de motivation adressée au Président du Conseil général ;**
- ❑ **Accords ou conventions passés avec les partenaires locaux ;**
- ❑ **Le ou les devis lié(s) au plan de financement ;**
- ❑ **Tout dossier de présentation ou document susceptible de permettre une bonne compréhension de l'organisation et une mise en valeur de votre projet ;**
- ❑ **Le procès-verbal de votre dernière Assemblée générale, avec le rapport moral et financier de l'année 2011 ;**
- ❑ **Le cas échéant et s'ils n'ont pas été fournis, les bilans qualitatifs visés par le Bureau de l'association et faisant état des actions engagées au titre des subventions précédemment accordées par le Conseil général.**
- ❑ **le cas échéant, notification de subvention d'autres organismes**

Si aucune subvention n'a été précédemment versée par le Conseil général, ou en cas de modification, merci de fournir également :

- ❑ **Une copie des statuts de l'association, le récépissé de déclaration en Préfecture et la copie de la publication au J.O. ;**
- ❑ **Un Relevé d'Identité Bancaire et le numéro de SIRET.**

Dossier à envoyer avant le 30 avril à l'adresse suivante :

Conseil Général d'Ille-et-Vilaine
Service Europe et Relations Internationales
1, avenue de la Préfecture
CS 24218
35042 RENNES Cedex

Jérome JACOPIN Gestionnaire Europe
jerome.jacopin@cg35.fr
Pour tout renseignement, contacter le service au 02 99 02 20 48

AVERTISSEMENT

Toute demande incomplète ou déposée après le 30 avril, ne sera pas étudiée.

.